

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 février 2020

DCM N° 20-02-27-25

Objet : Contrat de Ville 2020 - Versement de subventions aux associations (1ère programmation).

Rapporteur: Mme SAADI

Le Contrat de Ville, prolongé par le Gouvernement jusqu'en 2022, est un dispositif indispensable à la cohésion sociale des quartiers et permet aux acteurs de terrains, aux associations en particulier, de mener des actions dans le domaine de la santé, de l'accès au droit, de la citoyenneté, de l'éducation. Un travail de redéfinition des objectifs du Contrat pour les 3 années à venir a été entrepris en 2019 avec les partenaires signataires et les Conseillers Citoyens.

Le Contrat de Ville est un dispositif permettant d'accompagner les politiques publiques de droit commun, de les renforcer, de les compléter. C'est une politique de proximité qui, à travers l'appel à projets, répond de manière concrète et rapide à des problématiques du quotidien des habitants.

La première programmation du Contrat de Ville est le résultat d'un appel à projets lancé en octobre dont les priorités sont issues du diagnostic du Contrat de Ville. Les Conseils Citoyens ont donné leur avis sur chaque projet lors de rencontres avec les services de la Ville en amont de cette programmation.

La Politique de la Ville donne toute leur place aux actions éducatives, citoyennes, culturelles, de médiation. En ce qui concerne l'emploi et le développement économique, les actions seront principalement développées à l'échelle intercommunale et donc à ce titre, soutenues par la Métropole. La Ville de Metz, de son côté, soutient l'action de préparation au code de la route et les actions de lien entre employeurs et demandeurs d'emploi. La Maison du FLE, inaugurée le 27 janvier dernier, qui a déjà en 2019 mené des formations, va pouvoir monter en puissance en particulier dans le champ du FLE professionnel.

C'est donc une soixantaine de projets qui seront mis en œuvre par les associations avec le soutien de la Ville de Metz, de l'Etat, des bailleurs, et selon le cas, de la CAF, du Département, de la Région.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'APPROUVER et de participer pour une dépense de 695 850 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 1^{ère} programmation 2020 :

ACS AGORA

Quartier en festività	2 750 €
Les adolescents au quotidien	12 000 €
CLAS	6 000 €
A la découverte du numérique	3 000 €
Ecrivain public	17 000 €
Faire face à ses émotions	2 500 €
Environnement	2 500 €
Apprentissage du FLE	3 000 €
Séjour à La Rochelle	3 500 €

ADAC'S

Ados Bell	9 000 €
Anim Bellecroix	3 000 €
CLAS	10 000 €
Ecrivain public	3 000 €
Atelier lecture/écriture	1 500 €

<u>AFA</u>	
CLAS	4 000 €
Ecrivain public	5 000 €
Les ateliers ISA	4 000 €
<u>AFEV</u>	
KAPS	4 000 €
<u>ANAAMO</u>	
Ateliers divers	2 000 €
<u>ANIMFLE</u>	
Cours de FLE	2 000 €
<u>ANOVAM</u>	
Ateliers divers	2 000 €
<u>AP SIS-EMERGENCE</u>	
Jeunesse à cheval	2 000 €
Made in street	2 250 €
Les foulées du courage	2 500 €
A vos baskets	3 000 €
Le théâtre d'impros	2 500 €
Sport et nature	1 000 €
Borny Comedy-Club	1 750 €
Séjour Portugal	1 750 €
Séjour Espagne	1 500 €
Séjour Mimizan	850 €
Haut et fort	3 000 €
<u>ARELIA</u>	
Ateliers de quartier de Metz-Borny	20 000 €
<u>ASBH-PIOCHE</u>	
CLAS	6 450 €
Ecrivain public	7 000 €
O V V V – Séjour ados	850 €
Mission médiation	5 000 €
J'aime donc j'anime mon quartier	2 000 €
Inclusion numérique	3 000 €
<u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Tohu Bahut	22 000 €
O V V V – Fais ton show	1 500 €
<u>CASAM</u>	
Développement cours de FLE	2 000 €
<u>CASSIS</u>	

Ecrivain public	10 000 €
Ma famille d'abord	5 000 €
Le printemps des familles	4 000 €
<u>CMSEA</u>	
Aide à la réussite	5 000 €
Premières à Vallières	5 000 €
Prox'Aventure	2 000 €
<u>COJEP</u>	
Conseil Citoyens	25 000 €
Fonds de Participation des Habitants	5 000 €
<u>COLLEGE DES HAUTS DE BLEMONT</u>	
Du corps à la voix	1 000 €
Devoirs faits	4 000 €
<u>COULEURS GAIES</u>	
Lutte contre les discriminations	6 000 €
<u>LA COURTE ECHELLE</u>	
Activités week-end et vacances scolaires	6 000 €
<u>CPN COQUELICOTS</u>	
De la nature en famille à l'espace de vie sociale	6 000 €
<u>LA CRAVATE SOLIDAIRE</u>	
Lutte contre les discriminations	2 500 €
<u>CREPI LORRAINE</u>	
Les voies de l'emploi	5 000 €
<u>CULTURES 21</u>	
Centre de ressources	4 500 €
Formation médiateurs culturels	4 500 €
<u>ENERGIES URBAINES</u>	
Une France, des Mondes	20 000 €
Dont 5 000 € de Jeunesse	
<u>GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE</u>	
Maison du FLE	60 000 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Activités quotidiennes	6 000 €
<u>MDESIGN</u>	
Ateliers FabLab	3 500 €
Repair Café	3 000 €

METZ POLE SERVICES

Chantier d'insertion 150 000 €

MISSION LOCALE

Challenge sport et emploi 2 000 €

MJC BOILEAU

Séjours enfance jeunesse 1 500 €

La MJC est dehors 500 €

La culture pour tous 900 €

The food meeting 500 €

Du temps pour moi 750 €

Sois forte et avance 750 €

MJC BORNAY

Accueil Jeunes 7 500 €

Animations de rues 12 500 €

CDD 22 500 €

Vacances ados 15 000 €

MOTRIS

Médiation sociale 2 800 €

NAN BARA

Aux couleurs de mon quartier 2 500 €

LA PASSERELLE

Journalisme de solution participatif 5 000 €

BornyBuzz 26 000 €

BornyBuzz Radio 3 500 €

Journal des jeunes 3 000 €

Jeunesse et médiation numérique 2 500 €

PEP 57

Vivre ensemble par la culture 3 000 €

CLAS 11 500 €

Accueil familles 23 000 €

LES PETITS DEBROUILLARDS

La science en bas de chez toi 4 000 €

PLANET AVENTURE

Metz Trophy Aventure 3 000 €

Dont 1 000 € de Sports

TRANSBOULOT

Mobi Code 5 000 €

DE SOLLICITER les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjointe de Quartiers Déléguée,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 7

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ